

Le mot latin *flavus* n'était pas propre à rendre exactement ce qu'on entendait primitivement par *blond*; c'était la couleur rougâtre, *rutilans*, que les Germains donnaient artificiellement à leurs cheveux au moyen d'une teinture spéciale, comme on peut le voir dans les historiens romains. En effet, le mot *blond* dérive d'une racine germanique qui signifie proprement *mélange, mixture*, etc. En anglo-saxon, *blendan*, mélanger; *blond*, mélange, composition; *blonde*, mélangé; *blonden*, enduit de teinture, coloré, fardé; ancien haut allemand, *blantan*; anglais, *to blond*; danois, *blonde*; suédois et islandais, *blanda*, etc. Les langues néo-latines se servent également du radical germanique; l'espagnol dit *blondo* et l'italien *biondo*, l'articulation initiale *bi* se changeant toujours en *bi* dans l'italien. Qui est d'une nuance moyenne entre le doré et le châtain clair; se dit plus particulièrement de la couleur des cheveux et du poil: *Des cheveux blonds. Une barbe blonde. Une perruque blonde. Sur ses épaules, qu'enveloppe un étroit et chaste manteau, ses blonds cheveux retombaient en nappes ondulantes.* (Vitet.) *Nous pouvons, sans offenser la loi, nous désaltérer du généreux sang de la vigne, ou de la blonde liqueur de l'orge.* (G. de Nerval.) *Sa figure était belle et douce, sa chevelure blonde.* (H. Beyle.)

Soyez beau, bien disant, ayez perruque blonde.
LA FONTAINE.

Toujours la barbe grise aime la tête blonde.
V. HUGO.

Vous êtes-vous rendue, avec tout le monde,
Au mérite éclatant de sa perruque blonde?
MOLIÈRE.

Qui est d'un jaune qui se rapproche de la nuance blonde: *Les blonds épis. Les blondes collines. Il serait facile de conserver à nos monuments, non pas la couleur blonde et dorée des monuments de l'Italie, mais une teinte égale et harmonieuse, quoique sévère.* (Vitet.)

Tantôt les blonds épis dont la tige vacille
Se soulent onduleux dans un lointain mobile.
BOISSOLIN.

Blanc pâle, par opposition à brun: *La lune dans les champs montrait son blond visage; Sa lueur argentée, à travers le feuillage, Descendait mollement, comme un regard ami.* H. CATEL.

Par ext. Qui a les cheveux blonds: *Un homme blond. Une femme blonde. Les hommes blonds du nord jetaient l'épouvante sur les côtes.* (Encycl.) *Les héroïnes de roman, qui sont ce qu'il y a de plus beau dans l'imagination, sont presque toujours blondes.* (Fonten.) *A l'hôtel de Rambouillet, on appelait lionnes les jeunes femmes blondes: rien de nouveau sous le soleil.* (Chateaub.)

La vierge qui m'aime est plus blonde
Que les sables sous les flots bleus.
TH. DE BANVILLE.

Elle était pâle et blonde;
Jamais deux yeux plus doux n'ont du ciel le plus pur
Sondé la profondeur et réfléchi l'azur.
A. DE MUSET.

C'est Anna, riante et blonde,
Anna, qu'on voit tour à tour
Mirer ses grands yeux dans l'onde
Et chanter un chant d'amour.
ED. TURQUETY.

Poët. Epithète donnée aux divinités que l'on représente avec une chevelure blonde: *Le blond Phébus. La blonde Cérès. La blonde Vénus.*

Le Soleil à la tête blonde
A déserté le firmament.
BARBIER.

La blonde Aurore,
En quittant le rivage maure,
Nous avait à table trouvés.
LA FONTAINE.

Art culin. *Sauce blonde*, Sauce faite avec de la farine et du beurre. *Friture blonde*, Friture d'un beau jaune doré.

Substantif. Personne blonde: *Un grand blond. Une jolie blonde. J'ai fait une remarque, je ne sais si elle est juste: il ne naît plus de blondes; tout le monde est brun.* (L. Gozlan.)

Fam. *La brune et la blonde*, Toute sorte de femmes, indistinctement: *Courtiser la brune et la blonde. Aller de la brune à la blonde.*

Je dis quelques gâtées à la brune, à la blonde.
AL. DUVAL.

J'ai longtemps parcouru le monde
Et l'on m'a vu de toute part,
Courtisant la brune et la blonde,
Aimer, soupier au hasard.
ETIENNE.

Couleur blonde: *Un beau blond. Ses cheveux sont d'un blond doré, d'un blond de filasse. D'Antin était d'un fort beau blond.* (St-Sim.) *Ses cheveux étaient d'un blond parfait.* (Hamilt.) *Elle était brune de cheveux, ce qui ne semblait point alors une beauté; c'était le blond qui régnait.* (St-Bouve.)

Le blond de ses cheveux tire un peu trop sur l'or.

Blond ardent, Blond chaud, tirant sur le roux. *Blond hasardé*, Se dit familièrement au lieu de roux.

Art culin. Jus de viande concentré, que l'on ajoute à certaines sauces pour leur donner du corps: *Blond de jambon. Blond de veau. Il manque à votre sauce quelques cuillerées de blond.*

Hist. Les Arabes désignent sous le nom de *les blonds* (*Beni Asfar* — littéralement les fils du jaune) les différents peuples germa-

niques, et même les chrétiens en général, Russes, Allemands, Anglais, Français, etc.

Gramm. Cet adjectif est employé substantivement, au masculin singulier, quand il est suivi d'un autre adjectif modifiant la couleur dans sa nuance. Mais, dans tous les exemples que donne l'Académie, on voit dans ce cas *blond* précédé du déterminatif d'un: *Cheveux d'un blond doré, d'un blond ardent.* Il semble donc qu'elle n'ait pas voulu autoriser formellement les locutions elliptiques: *cheveux blond doré, blond doré, etc.*, et si l'on se reporte à un exemple qu'elle cite au mot *brun*, l'analogie pourrait faire conclure qu'en parlant d'une femme, on devrait plutôt dire: *Une femme blonde ardente* que *une femme blond ardent*. Mais les écrivains sont moins timides que l'Académie, comme le prouvent les exemples suivants: *Ses cheveux blond doré étaient longs et soyeux.* (Lamart.) *Sa belle chevelure blond doré, naturellement ondulée, s'était à demi répandue sur son épaule.* (G. Sand.) *Ses cheveux étaient blond pâle, et ses favoris roux.* (E. Sue.) *Ses longs cheveux blonds roux tombaient sur ses épaules.* (Méry.) Reste seulement la difficulté relative au cas où le mot *blond* suit immédiatement le substantif *femme* ou *filles*: ici, l'oreille serait peut-être choquée si elle entendait *femme blond*, parce qu'elle a si souvent entendu dire *femme blonde*, que l'habitude contractée mériterait peut-être d'être prise en considération. Cependant, nous ne prendrons pas sur nous de trancher la question d'une manière absolue; nous ne dirons pas que *blond ardent* ou *blond doré* après *femme* serait une faute, nous remarquerons seulement que *femme* semble attirer *blonde* et que la forme féminine est celle que tout le monde se sent instinctivement porté à juger la plus correcte.

Antonymes. Brun, châtain, noir, rouge.

Encycl. Mœurs et cout. On a souvent mis en question à qui devait revenir la pomme: à la beauté brune ou à la beauté blonde. Depuis longtemps, cependant, Paris a tranché la difficulté en faveur de la blonde Vénus contre la brune Junon; quant à la figure refrognée de la sage Minerve, ce n'était, sans doute, qu'une ombre ajoutée au tableau. Mais l'opinion du jeune et beau Troyen nous paraît suspecte: la mythologie en fait un berger, et, il est probable que son goût a été dénaturé par le spectacle journalier de ses blonds épis et de ses moutons à la toison dorée. Cependant, il est juste d'en convenir, c'est à la blonde que les poètes donnent la palme:

En vain la brune a de l'esprit,
En vain le sel de la saillie
Se mêle à tout ce qu'elle dit;
De ses attraits je me défie:
Qu'elle inspire la volupté
Par une grâce sans seconde,
Je lui dis: « Belle, en vérité,
Vous mériteriez bien d'être blonde. »

Le blond ajoute à la beauté
Un doux attrait qui nous enchante;
Pour nous peindre la volupté,
On peint une blonde touchante:
On vit les blondes constamment
Soumettre les vainqueurs du monde;
Et quand l'Amour se fit amant,
Ce fut en faveur d'une blonde.

Mais voici, en faveur de la brune, l'opinion d'une blonde qui, par cela même, ne nous sera pas suspecte. Donnons la parole à Fontenelle: « Ne trouvez-vous pas, madame, que le jour même n'est pas si beau qu'une belle nuit? — Oui, répondit la marquise, la beauté du jour est comme une beauté blonde qui a plus de brillant; mais la beauté de la nuit est comme une beauté brune qui est plus piquante. » Ici, Fontenelle, toujours aimable et galant, même à cent ans, reprend: « Vous êtes bien généreuse de donner cet avantage aux brunes, vous qui ne l'êtes pas. Il est pourtant vrai que le jour est ce qu'il y a de plus beau dans la nature, et que les héroïnes de romans, qui sont ce qu'il y a de plus beau dans l'imagination, sont presque toujours blondes. — Ce n'est rien que la beauté si elle ne touche. Avouez que le jour ne vous eût jamais jeté dans une féverie aussi douce que celle où je vous ai vu près de tomber tout à l'heure, à la vue de cette belle nuit. — J'en conviens; mais, en récompense, une blonde comme vous me ferait encore mieux rêver que la plus belle nuit du monde avec toute sa beauté brune. » On voit que Fontenelle en tenait pour la blonde; peut-être, en compagnie d'une brune, son opinion eût-elle été tout autre. Faisons ce que sans doute il eût fait: si nous avions un compliment à adresser à une blonde, nous lui dirions avec le comte de Viermes:

Entre la brune et la blonde
Quand l'Amour était flottant,
Vous n'étiez pas de ce monde,
Comme aujourd'hui, l'ornement.
L'incertitude est finie,
Depuis qu'on voit vos attraits;
Pour le temps de votre vie,
La brune perd son procès.

Si le compliment s'adressait à une brune, nous changerions la ritournelle et nous dirions:

Entre la brune et la blonde
Quand l'Amour était flottant,
Vous n'étiez pas de ce monde,
Comme aujourd'hui, l'ornement.
L'incertitude est finie,

Depuis qu'on voit vos attraits;
Pour le temps de votre vie,
La blonde perd son procès.

Mais il peut se présenter un cas plus embarrassant; c'est ce qui arriva un jour à M. de Talleyrand dans un autre ordre d'idées: Il se trouvait en promenade vénitienne sur un des beaux lacs de la Suisse, entre Mme de Staël et une autre personne qu'il affectionnait particulièrement. Tout à coup, la brûlante Corinne l'interpella et dit: « Si notre gondole venait à chavirer, quelle est celle des deux que vous sauveriez la première? — Ah! méchante, répliqua sans hésiter le malin diplomate, je gage que vous nagez comme un ange. »

Eh bien, pareille chose arriva à un poète avec deux sœurs, dont l'une était brune et l'autre blonde. Contraint de formuler un choix, il répondit par le quatrain suivant:

Vous êtes belle, et votre sœur est belle;
Entre vous deux tout choix serait bien doux:
On dit qu'Amour était blond comme vous,
Et qu'il aimait une brune comme elle.

Quoi qu'il en soit des opinions diverses sur la beauté de la brune et de la blonde, il n'en est pas moins vrai que le mot qui sert à désigner cette dernière est devenu le synonyme de *maîtrise*, ce qui a fait dire à notre H. Monnier: *Voilà une brune dont je ferais bien ma blonde.*

Deux Vénitiens de Paris (MM. Armand Baschet et Feuillet de Conches), dans un livre qui a pour titre les *Femmes blondes*, sont de notre avis. Ces deux érudits, après avoir recherché la raison de tant de blondes, à l'époque du Titien et plus tard, et avoir reconnu que l'art de blondir (*parte biondeggiante*) était alors dans toute sa vogue, terminent en conseillant aux brunes de rester brunes, et aux blondes de se souvenir que plus d'une d'entre elles a pu envier les triomphes de sa rivale.

BLOND, bourg et comm. de France (Haute-Vienne), canton, arrond. et à 3 kilom. de Bellac, sur la rive gauche de l'Issoire; pop. aggl. 211 hab. — pop. tot. 2,380 hab.

BLOND (Jacques-Christophe LE). V. LE-BLOND.

BLONDASSE adj. (blon-da-se — rad. *blond*). D'un blond fade: *Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille.* (St-Sim.) *Adolphe est un Allemand blondasse, qui ne se sent pas la force de tromper Eléonore.* (Balz.) *Chétif, blondasse et pâlot, Agénor partageait ses loisirs entre les désamurs du pays et les acteurs du théâtre.* (F. Wey.)

Substantif. Personne qui a des cheveux d'un blond fade: *Un blondasse. Une blondasse. Que de bruit pour une petite blondasse que j'ai connue autrefois dans un cinquième étage!* (A. Frémy.) *Cette petite blondasse est maintenant une des femmes les plus à la mode.* (A. Frémy.)

BLONDÂTRE adj. (blon-dâ-tre — rad. *blond*). D'un blond fade, sans expression: *Homme blondâtre.*

BLONDE s. f. (blon-de — rad. *blond*, parce que cette dentelle se faisait autrefois avec de la soie écarlée). Comm. Dentelle faite au fuseau avec de la soie plate: *Blonde blanche, blonde rose. Un bonnet, un fichu de blonde. Une garniture de blonde. Blonde d'Angleterre. Blonde de Caen, de Chantilly. Le département du Calvados emploie près de cent mille femmes à la fabrication des blondes.* (Encycl.) *Votre Majesté fournira les coiffures de blonde aux dames du palais.* (Volt.)

Encycl. La blonde a été ainsi appelée parce que, dans le principe, on la faisait exclusivement avec de la soie de couleur naturelle, c'est-à-dire jaune nankin. La soie employée aujourd'hui est ordinairement blanche ou noire, mais quelquefois rose, bleue, verte ou marron. En France, on fait le fond de la blonde noire avec de la soie grenadine, et les fleurs avec de la soie d'Alais. Pour la blonde blanche, on se sert aussi de cette dernière variété de soie pour les fleurs, mais on exécute le fond avec la soie dite *trame nankin*. Nos principaux centres de production sont Le Puy, Chantilly, Bayeux, Caen et Mirecourt. Anciennement, on donnait quelquefois le nom de *blonde de fil* à la dentelle appelée ordinairement *mignonnette*.

BLONDE (André), publiciste français, né à Auxerre en 1734, mort en 1794. Après avoir professé la philosophie dans la congrégation de l'Oratoire, il en sortit pour se faire recevoir avocat. S'étant prononcé en 1771 contre les innovations du chancelier Maupeou, il fut contraint de se réfugier en Hollande. Rentré en France, il fut un des signataires d'un *Mémoire à consulter*, dirigé contre les décrets de l'Assemblée constituante; puis il fut un des rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*. Plus tard, il fut mis à la Bastille pour sa *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudran, très-vénérable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Economie*. On compte enfin parmi ses ouvrages une *Lettre à M. Bergier* sur un ouvrage intitulé: *le Disme réfuté par lui-même* (1770).

Blonde d'Oxford et Jehan de Dammartin, roman d'aventures, par Philippe de Reims, poète du XIII^e siècle. Notre proverbe *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* n'était pas vrai autrefois, à ce qu'il paraît, et Philippe de Reims a écrit son poème pour prouver qu'on-

neur et richesse ne viennent qu'à celui qui va bien loin les chercher. Jehan de Dammartin, qui a quitté la France pour chercher fortune en Angleterre, devient l'écuyer tranchant de Blonde, fille du comte de Senefort, et en tombe amoureux au point d'en mourir. Blonde le ramène à la vie en lui engageant sa foi, et quand il repart pour la France, elle lui promet de l'attendre un an entier. Cet intervalle écoulé, Jehan revient et fait route avec le comte de Gloucester, qui se rend à Oxford pour épouser Blonde. Tout en gardant l'incognito avec son rival, Jehan lui dit qu'il va enlever une jeune fille qu'il aime, et Gloucester se moque de lui, sans se douter qu'il s'agit de sa fiancée; il ne l'apprend que plus tard, quand les deux amants se sont enfuis. Il s'empresse alors de se mettre à leur poursuite; mais Jehan n'est pas moins vaillant qu'amoureux, il défend sa maîtresse, et parvient enfin à l'épouser du consentement même du père, et comme un bonheur n'arrive jamais seul, il est fait comte et armé chevalier par le roi Louis,

BLONDEAU (Claude), jurisculte français, né à Paris au commencement du XVII^e siècle. En 1672, il fonda avec Guéret le *Journal du palais*, dont il composa seul ensuite les tomes XI et XII. Il publia aussi, sous le titre de *Bibliothèque canonique*, une nouvelle édition de la *Somme bénéficiale* de Laurent Bouchel.

BLONDEAU (Charles), jurisculte français, né au Mans, mort en 1680. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale et publia plusieurs ouvrages, notamment: *Portraits des hommes illustres de la province du Maine* (Le Mans, 1666), et *l'Invasion de la ville du Mans par les religieux en 1562* (Le Mans, 1667).

BLONDEAU (Jacques), graveur français, né à Langres en 1649, mort en 1687, ou, suivant quelques biographes, en 1695. Il travailla pendant la plus grande partie de sa vie à Rome, et y grava, entre autres ouvrages: la *Circoncision* et les *Vertus*, d'après Ciro Ferri; le *Martyre de saint Laurent* et les plafonds du palais Pitti (8 pièces), d'après le Cortone; la *Chaire du Vatican*, d'après le Bernin; un assez grand nombre de portraits de princes et de cardinaux.

BLONDEAU (Jacques, baron), général français, né à Châteauneuf (Côte-d'Or). Il s'enrôla volontairement en 1788 dans le 6^e régiment de dragons, et gagna tous ses grades sur les champs de bataille. Il fut blessé à Rivoli, et, plus tard, à la Trebia. Il fut chargé successivement de commander les places de Mantoue, de Brescia, de Coni, d'Alexandrie, et les villes de Livourne, de Madrid et de Tolède.

BLONDEAU (Antoine-François-Raymond), général français, né à Baume-les-Dames en 1747, mort en 1825. Entré fort jeune au service, il était capitaine en 1791. Il fit la campagne du Rhin en 1793 et parvint au grade de maréchal de camp; en 1794, sous les ordres de Pichegru, il commanda une des brigades qui pénétrèrent en Hollande. Il continua de servir jusqu'en 1806, et il vint alors habiter la petite ville de Clerval, où il finit ses jours.

BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), jurisculte, né à Namur en 1784, mort en 1854. Après avoir terminé à Paris ses études de droit, qu'il avait commencées à Bruxelles, il devint successivement professeur suppléant à Strasbourg (1806) et à Paris (1808). Il échoua ainsi que Dupin aîné, Persil et Bavoux, au concours ouvert en 1810 pour une chaire de droit français, se fit recevoir la même année avocat à la cour royale de Paris, fut nommé en 1815 juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine, et enfin, grâce à Royer-Collard, obtint une chaire de droit romain au concours de 1819. Depuis cette époque, le savant professeur a été nommé membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, correspondant des Académies de Turin et d'Anvers, et doyen de la faculté (1830-1844). Il reçut en 1833 des lettres de grande naturalisation. Profondément versé dans la connaissance du droit romain, habile et judicieux critique, Blondeau a pris part, dans sa longue carrière, à la rédaction de presque tous les journaux de jurisprudence française. Ses principaux ouvrages sont: *Tableaux synoptiques du droit romain, suivant la législation de Justinien* (1811); *Tableaux synoptiques du droit privé, offrant l'essai d'une classification et d'une nomenclature nouvelle des droits privés* (Paris, 1818), ouvrage des plus remarquables; *Esquisse d'un traité sur les obligations solidaires* (1819); *Institutes de Justinien traduites en français, avec le texte en regard, etc.* (1839, 2 vol.); *Chrestomathie ou Choix de textes pour un cours élémentaire du droit privé des Romains, précédé d'une introduction à l'étude du droit* (1830-1833), ouvrage qui a eu plusieurs éditions et dans lequel Blondeau a exposé sa méthode et ses idées; *Traité de la séparation des patrimoines* (1840); *Mémoire sur l'organisation de l'enseignement du droit en Hollande* (1846); *Essais de législation et de jurisprudence* (1850), etc.

BLONDEAU (Pierre-Auguste-Louis), compositeur et écrivain musical, né à Paris en 1784. Entré au Conservatoire en 1809, dans la classe de violon, sous la direction de Baillot, il étudia le contre-point avec Gossec et la composition dans la classe de Méhul. En 1808, il remporta le premier grand prix de composition au concours de l'Institut, et fit à Rome